



FORMATION

Bases de pilotage d'aéronefs télépilotés

Présentiel - Durée 16 heures

L'objectif de cette formation est de maîtriser le télépilotage d'un drone (Module 1).

Ce **programme, complet, intensif**, permet à l'apprenant d'appréhender les notions de bases du télépilotage de « DRONE », obligatoire, exigé par la réglementation aérienne afin de pouvoir proposer des prestations à base d'aéronefs télépilotés, de captations aériennes dans le cadre des activités particulières, conformément aux dispositions de la DGAC.

Une attention particulière devra être portée par l'élève, futur télépilote de drone, sur la nécessité de compléter cette formation par **un travail personnel à domicile** de révisions.

Prérequis : Avoir les connaissances de base sur la réglementation aérienne et le respect de la législation
- Être capable de prendre des décisions et capable de remplir les formulaires nécessaires à cette activité.

Matériel Pédagogique :

- Cours dynamique sur support PPT
- Supports de cours (PDF)
- Drones multirotors

Équipe enseignante :

Nos instructeurs sont polyglottes, issus de professions en relations avec l'activité enseignée et disposent de nombreuses heures de vols sur différents types de drones. Nos enseignants sont également pilotes d'avions, d'ULM, de planeurs, et/ou instructeurs aéromodèles.

La validation :

Une feuille de suivi de formation est remplie tout le long de la formation avec les dates et les appréciations de l'instructeur. Un système de notation de 1 à 5 permet d'évaluer le stagiaire qui devra obtenir un minimum de 4/5 pour chacun des cours afin de pouvoir prétendre à la validation de sa formation.

Quand le stagiaire aura atteint la note de 4/5 un examen en situation réelle validera sa fin de stage. En cas de manquement à l'un des modules ci-dessous, une demi-journée de complément de formation lui sera offerte.

Une mission prédéfinie est proposée au stagiaire qui devra consulter les cartes aéronautiques afin de déterminer suivant le scénario les démarches préalables à effectuer.



Plan de formation :

Module 1

Bases de télépilotage (4 demi-journées)

Cours n° 1 (4h) : Présentation d'un drone, son fonctionnement.

- Les batteries :
 - Description
 - Caractéristiques
 - Equilibrage
 - Risques
- Principes de fonctionnement d'un drone - ESC - Moteurs - GPS - Capteur barométrique
- La sécurité : analyse Météo, analyse de l'environnement, zone d'exclusion, prise de décision.
- La réglementation :
 - Analyse des cartes aéronautiques
 - Comment monter un dossier pour une mission
 - Le carnet de vol
- Préparation de l'aéronef : vérifications pré-vol, réglages et contrôles des paramètres du drone
- Décollage - évolution avant l'arrière et latérale, atterrissage de précision.
- Debriefing

Cours N° 2 (4h) : Pilotage

- Modes de vols ATI - GPS : exercices de vol dans ces deux modes - évolution autour d'obstacles sur plusieurs terrains différents.
- Pilotage du drone dans tous ses axes - Evolution très basse altitude suivant marquages au sol (balises)
- Réalisation de figures simples
- Procédures d'urgence

Cours N° 3 (4h) La Mission

- Préparation et exécution d'un vol suivant plusieurs scénarios imposés
- Vérification sur les cartes aéronautiques de la faisabilité et des diverses démarches à effectuer.
- Le stagiaire devra effectuer la pré-vol, l'examen des conditions de vol et réaliser un vol en suivant le scénario imposé,
- Prises de vues imposées.

Cours N° 4 (4h) : Récapitulatif des cours précédents

- Exercices de vol de précision - Analyse de toiture
- Utilisation des modes de vol intelligents
- Préparation et exécution d'un vol programme
- Réalisation de prises de vues : Photographies et rushes Vidéo
- Analyse des résultats